

Le présent communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres et ne saurait être considéré comme constituant une quelconque forme de démarchage aux fins d'achat ou de vente de titres financiers. Il ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, vers les pays où le communiqué ou l'offre peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions, et notamment sur le territoire des Etats-Unis. Les personnes en possession de ce communiqué doivent prendre connaissance de ces réglementations ou restrictions et les respecter.

COMMUNIQUE DU 10 OCTOBRE 2025
RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DES
INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE



**DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE VISANT LES ACTIONS
DE LA SOCIÉTÉ**



initiée par **NOVAAGRO UKRAINE LLC**

et

présentée par



Banque présentatrice et garante

PRIX DE L'OFFRE :

0,033 euros par action AGROGENERATION

DURÉE DE L'OFFRE : 10 jours de négociation

Le calendrier de la présente offre publique d'achat simplifiée (l'**« Offre »**) sera fixé par l'Autorité des marchés financiers (l'**« AMF »**) conformément à son règlement général.

Le présent communiqué est établi et diffusé par la société Novaagro Ukraine LLC conformément aux dispositions des articles 231-27 1° et 2° du règlement général de l'AMF.

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité en date du 10 octobre 2025 relative à l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société AgroGeneration (l'**« Offre »**), apposé le visa n°25-398 sur la note d'information établie par la société Novaagro Ukraine LLC (la **« Note d'Information »**).

La Note d'Information doit être lue conjointement avec tous les autres documents publiés en relation avec l'Offre. Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Novaagro Ukraine LLC (le **« Document Autres Informations »**) ont été déposées auprès de l'AMF et mises à la disposition du public, le 10 octobre 2025.

La Note d'Information visée par l'AMF (dont la section 2.5 décrit la procédure d'apport à l'Offre) et le Document Autres Informations sont disponibles le site Internet de la Société pour le compte de l'Initiateur (<https://agrogeneration.com/fr>) et de l'AMF (www.amf-france.org). Il peut également être obtenu sans frais au siège social de Novaagro Ukraine LLC (66 Chernyshevska St., Kharkiv, 61002, Ukraine) et auprès de ODDO BHF SCA (12 boulevard de la Madeleine, 75009 Paris, France).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF publiera un avis d'ouverture, et Euronext Paris publiera un avis annonçant les modalités et l'ouverture de l'Offre.